

VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE AVANT DE LE REMPLIR ET L'ENREGISTRER

Afin d'être admis(e) à l'externat en inhalothérapie, l'étudiant(e) doit avoir réussi avec succès, depuis moins de 20 mois, les cours théoriques du programme d'études déterminé par le Conseil d'administration de l'Ordre aux fins de bénéficier d'une équivalence de la formation.

PARTIE I — À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT(E)	
Nom :	Prénom :
Code permanent :	Téléphone :
Courriel :	
<p>IMPORTANT : En soumettant ce formulaire, l'étudiant(e) consent à l'échange d'information sur son dossier académique entre le Collège et l'OPIQ, notamment afin de valider le maintien de son inscription au programme d'études en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> tout au long de la période d'externat.</p>	

PARTIE II — À REMPLIR PAR LE REGISTRARIAT DU COLLÈGE
Établissement d'enseignement :
La date de réussite de tous les cours théoriques du programme d'études déterminé par le Conseil d'administration de l'Ordre aux fins de bénéficier d'une équivalence de la formation :
<p>J'atteste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que la personne identifiée à la partie I, étudie en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> à notre établissement; • Qu'elle a terminé avec succès tous les cours théoriques du programme d'études déterminé par le Conseil d'administration de l'Ordre aux fins de bénéficier d'une équivalence de la formation; • Que le code permanent inscrit à la partie I est conforme à son dossier.
Le registrariat s'engage à informer l'OPIQ advenant la cessation d'inscription de l'étudiant(e) au programme d'études en <i>Techniques d'inhalothérapie</i> .
Représentant(e) de l'établissement dument mandaté(e) pour remplir ce formulaire
Nom : _____
Signature : _____ Date : _____

Veillez retourner ce formulaire dument rempli et signé par courriel à affaires.juridiques@opiq.qc.ca.